

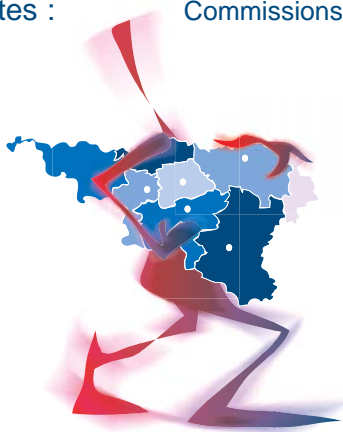
LES COMMISSIONS SUBREGIONALES

de l' **AWIPH**

Mises sur pied en octobre 96, en application de l'article 39 du décret du 6 avril 1995 relatif à l'intégration des personnes handicapées, les treize Commissions subrégionales de coordination sont composées de personnes handicapées ou leurs représentants (associations), de personnes issues des services spécialisés (institutions, enseignement spécial...) et de personnes issues des services généraux (communes, C.P.A.S., syndicats...).

Chaque Commission concentre son action sur un territoire spécifique. Elle se réunit périodiquement pour développer des projets de proximité dans une logique de concertation, de coopération et de partenariat en faveur des personnes handicapées.

Ces Commissions couvrant l'ensemble de la Région wallonne sont les suivantes :



Commissions subrégionales de Charleroi,
 du Brabant wallon,
 de Thuin,
 du Sud-Luxembourg,
 de Dinant-Philippeville,
 de Namur,
 du Centre-Ardennes,
 du Hainaut occidental,
 du Centre,
 de Mons-Borinage,
 de Verviers,
 de Liège
 et de Huy-Waremme.

Une cellule administrative de Coordination, mise sur pied en juillet 2003, est installée à Charleroi au siège de l'Administration centrale de l'AWIPH. Elle assure l'accompagnement des 13 Commissions dans leurs travaux, leur apporte également un soutien documentaire et logistique et veille à la transmission et à la diffusion des informations, suggestions et problématiques émanant des acteurs de terrain.

Les missions des Commissions subrégionales prévues à l'article 39 du décret du 6 avril 1995 sont les suivantes :

- 1.rassembler les données existantes concernant les caractéristiques socio-économiques et la situation des personnes handicapées;
- 2.procéder, au niveau de leur ressort, à l'étude des besoins des personnes handicapées en termes de services;
- 3.promouvoir la concertation et la coordination des services sociaux et de santé s'adressant partiellement ou totalement aux personnes handicapées dans leur ressort;
- 4.proposer les moyens à mettre en œuvre pour promouvoir une politique active dans leur ressort, notamment en dressant un plan sub-régional de coordination et d'intervention des services en faveur des personnes handicapées.

Les objectifs des Commissions consistent donc à développer une bonne connaissance des besoins des personnes handicapées.

Pour ce faire, les Commissions resserrent, voire créent, les liens entre les acteurs concernés par les problématiques liées au handicap. Cette fonction de liens stimule le travail en réseau ainsi que les partenariats locaux et favorise par là même cohésion et participation sociales.





Quelques réalisations en 2003 :

- ◆ Publication de répertoires régionaux ou communaux de services accessibles aux personnes handicapées.
- ◆ Journée d'échanges "usagers, familles, professionnels : la qualité de la rencontre".
- ◆ Stand d'informations et de conseils au salon "Acces Cible".
- ◆ Colloque "l'accident et après..."
- ◆ Elaboration d'un répertoire "temps libres" accessible par le net.
- ◆ Journée de sensibilisation - démystification "Handicontact".
- ◆ Journée d'études "quels logements pour la personne handicapée ?"
- ◆ Réunions regroupant l'ensemble des associations œuvrant dans l'arrondissement.
- ◆ Nombreux travaux en sous-groupe sur divers thèmes: emploi, hébergement, accessibilité, mobilité et transport, logement, aide individuelle, loisirs.
- ◆ etc

CELLULE ADMINISTRATIVE DE COORDINATION
DES COMMISSIONS SUBREGIONALES



Jean-Marc HAUTECLER
Gestion de la Cellule administrative de Coordination des Commissions
subrégionales
071/ 205 707
E-mail : jm.hautecler@awiph.be

Christelle HIERNAUX
Coordination et suivi des Commissions subrégionales de Mons, Thuin,
Charleroi, Centre et Hainaut occidental
Tél. : 071/ 205 729
E-mail : c.hiernaux@awiph.be

Albert BAIWIR
Coordination et suivi des Commissions subrégionales de Verviers,
Liège, Huy-Waremme et Brabant wallon
Tél. : 071/ 205 545
E-mail : a.baiwir@awiph.be

Joseph LEUTHOLD
Coordination et suivi des Commissions subrégionales du Sud
Luxembourg, Centre Ardenne, Dinant-Philippeville et Namur
Tél. : 071/ 205 546
E-mail : j.leuthold@awiph.be

FAX : 071/ 205 132